

Pour une approche sémantique du titre

NOUI Siham Doctorante
 Université Kasdi Merbah Ouargla
 Laboratoire de Recherche :
 Le Français des Ecrits Universitaires
Pr. KHENNOUR Salah
 Université Kasdi Merbah, Ouargla

ملخص :

تتخطى الكتابات الأكاديمية بأشكالها المختلفة مجال الكتابة المعتادة إلى الكتابة الكبرى مثل علم القياس. هذا العلم الذي يختلف من نص أكاديمي إلى آخر ، هو مساهمة في الدراسة الدلالية لعناوين المقالات الأكاديمية . كما تتضمن هذه الأخيرة في صياغتها مستويات متعددة من التحليل لتحقيق المعنى المقصود في صيغة واضحة و من بينها المستوى الدلالي ، الذي تطرقنا لدراسته خلال عملنا هذا.

الكلمات المفتاحية: العنوان ، علم الدلالة ، السيميائية ، البنية ، المعنى ، المقال العلمي

Résumé:

Les écrits universitaires par leurs différentes formes dépassent le domaine de l'écriture vers d'autres plus larges comme la titrologie. Cette science qui diffère d'un texte universitaire à un autre représente une contribution à une étude sémantique des titres d'articles scientifiques. Les rédacteurs des écrits universitaires, Dans Leur élaboration des titres mettent en jeu plusieurs niveaux d'analyse pour atteindre le sens voulu dans une formulation claire. Parmi ceux-ci, nous citons le niveau sémantique, que nous avons abordé au cours de notre travail.

Les mots clés : titre, sémantique, sémiotique, structure, sens, article scientifique

Abstract:

Academic writing in their different forms goes beyond the field of the normal writing to the larger ones such as meteorology. This science which differ from one academic text to another, contributes in the semantic study of the title of the scientific articles. The writers of academic writing, in their elaboration of titles involve several levels of analysis to achieve the intended meaning in a clear formulation. Among these, we choose the semantic level, which we are going to dealt with in our stud

Key words: Title, semantic semiotic, structure, signified, scientific article

Tout type d'écrits scientifiques exige une matérialisation par les titres et les sous-titres, alors que les titres font l'origine d'une science assez récente celle de " la titrologie". Les premières études sur le titre avaient commencé avec les sémiologues tels que Léo HOEK, Genette GERARD, ainsi les sociocritiques tels que Charles GRIVEL, Claude DUCHET. En1973 Léo HOEK présente une théorie qui prend en considération la relation entre un titre et un roman dans son ouvrage « pour une sémiotique des titres». Par la suite, en1983 pour le même auteur, apparait l'ouvrage de "la marque du titre" c'est à partir de cela qu'on a pu parler de la science de la titrologie. Pour cela il faut poser la question suivante: comment nous pouvons définir le terme "titre"?

De nombreuses définitions tentent, plus au moins avec succès, d'appréhender les nombreuses significations que recèle le concept du titre ; mais la totalité de ces tentatives d'interprétation se réunissent autour de la même pensée : celui qui résume le contenu. Pour le dictionnaire Hachette, le titre est un « énoncé servant à nommer un texte et qui en évoque le contenu »¹, quant au wiktionnaire, il devient un « élément qui est mis en valeur par rapport au contenu qui le suit et qui le résume parfois »². De son coté, l'étymologie du mot est tout aussi explicite : « Titre » vient du latin « titulus » dont les

¹Dictionnaire Hachette, éd, 2005, P.1613.

² Wiktionnaire, in fr. Wiktionary.org/wiki/dictionnaire

sens étaient multiples : rang, affiche ou étiquette. Utilisé dans cette dernière optique, le « titulus » servait « à faire connaître le nom de l'auteur et la matière traitée dans le «volumen » sans avoir à dérouler celui-ci. »¹. Ruban pendu au « volumen », le «titulus» correspondait d'abord à un besoin pratique de connaissance et de classement. On l'emploie aussi comme légende pour définir toutes sortes de supports d'écriture telle l'épigraphie gravé sur pierre ou sur bois pour indiquer la fonction commerciale ou religieuse d'un bâtiment. Ce type d'enseigne sert également à identifier le ou les crimes commis par un condamné qui doit lui-même la porter à son cou, jusqu'au lieu d'exécution. Ainsi, il a fallu "attendre le 16è siècle pour voir apparaître le "titre coup de poing", selon l'expression de Jean-Louis Flandrin, qui tente d'annoncer le contenu de l'ouvrage "². Avec le temps, la fabrication de supports d'écriture mieux adaptés à la manipulation et à la conservation de l'écrit ont fini par donner lieu au format livre que nous connaissons aujourd'hui. Consécutivement, l'habitude de placer le titre aux premières pages se développe et une pleine page lui sera consacrée dans le livre imprimé. « Mais quel que soit le support, le titre demeure la pierre d'assise du catalogage des œuvres, il est toujours garant de la mémoire collective. »³ Il connut beaucoup de modifications et ce n'est qu'au 19è siècle qu'il acquiert une définition quelque peu fixe, tendant au raccourci narratif avec une syntaxe qui détache les mots clés: «Moins explicite par rapport au texte, il a tendance à se situer à un niveau d'abstraction logico-sémantique qui a conduit aujourd'hui à l'apparent hermétisme de certains titres. »⁴

Pour préciser notre position théorique en partant des interactions sémantiques entre titres et article scientifique. Il nous faut localiser et interpréter des fonds génériques communs potentiellement portés par l'ensemble des titres pour saisir quelques effets disséminés dans les revues en termes de complexes sémiques. Le titre virtualise les traits sémantiques, l'article scientifique procède à leur linéarisation syntagmatique et paradigmaticque.

La sémantique interprétative va constituer, morphème après morphème, notre premier modèle théorique d'interprétation. Les interactions reposent globalement sur une perspective différentielle et unifiée. Différentielle parce qu'il s'agit d'une approche qui provient du contraste entre les traits sémantiques. Unifiée, au sens où les sèmes d'un titre sont relayés par l'article scientifique et organisés autour de performances sémantiques complexes.

Du point de vue de la sémantique interprétative, l'article scientifique manifeste une interaction entre des isotopies génériques et spécifiques (fonds sémantiques) et des groupements structurés de sèmes (formes sémantiques). On peut penser que pour comprendre la signification d'un article scientifique le sémanticien a besoin de se pencher sur les formes et les fonds sémantiques.

La sémantique est définie par Irène TAMBA-MECZ (1988: 07 , cité in. Christian TOURATIER, 2010 :11)"est l'étude du sens des mots, des phrases, des énoncés», cette définition élargit la sémantique à l'étude de la signification des unités lexicales complexes à savoir la phrase. En outre, la signification est définie selon Pierre ESPAGNE (1978 : 130 , cité in. Christian TOURATIER ,2010 : 15) comme "l'apport qui unit le mot avec la représentation intellectuelle qui lui correspond : ainsi vert et animal signifient l'idée de « verdure », « d'animalité » [...]», la signification est aperçue comme une réalité psychologique, en d'autres termes c'est la relation entre le signe et son signifie.

Selon Christian TOURATIER (2010 :18), les trois termes « signifie, signification, sens » semblent synonymes, mais dans l'usage courant, en considérant que, le terme sens est la synonymie du terme signification quand il s'agit d'une unité linguistique dans un énoncé. Le terme signifie quand il s'agit d'une unité linguistique dans la langue.

L'étude de sens d'une unité sollicite l'étude de ses relations avec d'autres unités, ces relations sémantiques sont celles qui participent à la construction sémantique de toute langue.

Choisissons ici, de donner des précisions théoriques entre sémiotique textuelle et titrologie. Mais il nous faut déterminer la relation entre sémiotique et sémantique. Pour l'analyse, la sémiotique textuelle est fondée sur des bases sémantiques. Sémiotique et sémantique sont en relation de

¹ MAURICE HELIN, Les livres et leurs titres, "marches romanes", n 34,1956,P.139, cité par SERGE FELIX BOKOBZA, Contribution à la titrologie romanesque: variation sur le titre " Le rouge et le noir", P. 19,in Google livres.

² NOBERT MARGOT, Le titre comme séduction dans le roman Harlequin: une lecture sociosémiotique. Etudes littéraires. Vol.16, n. 3, 1983, P. 380.

³ Nycole PAQUIN, Sémiotique interdisciplinaire: Le titre des œuvres: un "titulus" polyvalent. Portée, vol.36, n.3, 2008, P.6. in. WWW.erudit.org.

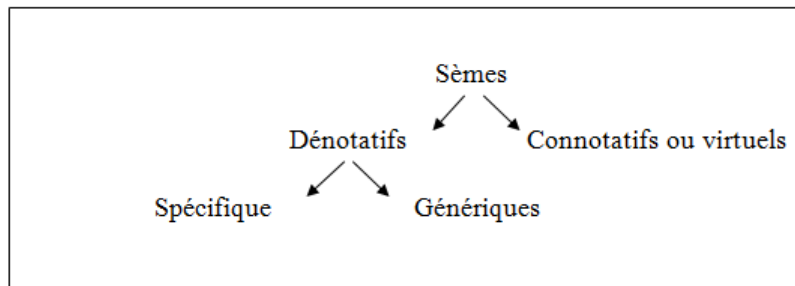
⁴ NOBERT MARGOT, Le titre comme séduction dans le roman Harlequin: une lecture sociosémiotique. Op. cit, P. 382.

présupposition réciproque : celle-ci se définit comme une théorie des signes ; celle-là, une théorie de la signification.

On peut être encore plus précis dans la distinction entre sémantique et sémiotique. La distinction entre les deux disciplines est recoupée par l'opposition texte Vs discours.

Mais, pour savoir le sens d'un mot dans une phrase, il faut connaître ses relations sémantiques avec les autres.

Nous savons que le monème est la plu petite unité syntagmatique, et pour la sémantique, la plus petite unité de sens est le "sème". Alors," le sème est le trait distinctif sémantique minimum"¹. C'est-à-dire, le trait distinctif de la substance du signifié d'un signe. Les sèmes ne sont pas tous de même nature. B. Pottier résume les principales distinctions du sème dans le schéma présent:



L'ensemble des sèmes qui caractérisent le même mot s'appelle le "sémème". Le sémème est l'ensemble de sèmes caractérisant un mot (ou, dans le cas d'un terme polysémique, une acception d'un mot). Il se représente ainsi: sémème = {sème1, sème2, sème3,...,sème n."²

Ainsi, le sémème est-il des caractéristiques sémantiques d'un lexème ou d'un mot. Quand il y a des sèmes communs à plusieurs sémèmes, nous appelons cet ensemble: L'archisémème. Dans le cas où cet archisémème est une réalisation lexicale, celui-ci prend le nom d'archilexème.

Pour étayer nos propos, nous citons les exemples suivants extraits de notre corpus d'étude.

Le mot écriture est constitué des unités minimales de sens (ou sèmes) suivantes à parler du Petit Robert édition 1986: Ecriture: "représentation de la parole et de la pensée par des signes". Ecriture = représentation (action de rendre présent ou transformation en graphie) +de la parole (acte de parler ou reproduire du parler) + ou de la pensée (acte de produire des idées) +par des signes (marque ou trace qui renvoie à).

Nous remarquons que le terme d'écrire, suivant le sens qui contient à notre contexte évoqué par le titre " Le référent culturel oral dans le texte maghrébin : légitimation, exhibition ou praxis d'écriture ?", est composé des sèmes qui forment le sémème qui traduit le sens global du mot.

Avant d'évoquer l'exemple de l'archisémème, nous décomposerons un deuxième terme en sèmes pour pouvoir par la suite prendre les sèmes communs qui forment un archisémème. Le mot lecture selon le Petit Robert édition 1986, est défini comme: "action de lire, de prendre connaissance du contenu (d'un écrit)." Les sèmes sont: action (acte, faire, comportement) +de lire ou de prendre connaissance (rendre présent dans l'esprit, transformer en idées, en pensée) + le contenu (la substance sémantique, les idées) + d'un écrit (les marques, les traces, la graphie des signes). Une confrontation entre les deux sémèmes, nous permet de relever des sèmes communs comme: action de représentation (rendre présenter ou transformer) + le contenu (la substance sémantique) + la graphie (les signes, les symboles). Les trois sèmes communs forment l'archisémème, que l'on peut traduire par le sens suivant: action de transformer ou rendre présent (dans l'esprit) un contenu sémantique (les idées à changer en graphie pour l'écriture ou les signes écrit en idées) graphique ou idéal.

"La synonymie désigne une relation entre deux mots ou deux expressions qui ont le même sens ou des sens très voisins"³. Alors, la synonymie est la relation d'équivalence sémantique entre deux mots ou plusieurs mots dont les formes sont différentes. Par exemple dans le titre suivant:

"Les espaces intimes et la narration intérieure chez Assia Djebbar et Nathali Sarraute"

¹ Algirdas Julien GREIMAS, Sémantique Structurale, Presse universitaire de France, 1986, P.29.

² Alise LEHMANN, Françoise MARTIN-BERTHET, Introduction à la lexicologie , Sémantique et morphologie (2^{ème} édition), Armand Colin, 2005, P. 26.

³ Christian BAYLON, Xavier MIGNOT, Op-cit, P. 106.

Le mot "distance" peut remplacer le mot "espace" sans altérer le sens global du titre ou la fonction du mot.

Mais, la synonymie du mot n'est absolue car il y n y a pas de synonyme parfait, c'est-à-dire des mots qui se remplacent dans tous les contextes, et puisque la plupart des mots sont polysémiques. "Or la synonymie quand elle se rencontre dans de tels mots, ne concerne généralement qu'une partie des sens."¹

Par exemple nous avons le mot "voix", or parmi ses sens, selon Hachette édition 2010, nous citons les trois suivants: "Ensemble des sons émis par les êtres humains", "avis exprimé dans un vote", et " appel, avertissement intérieur. La voix de la conscience". Mais, dans le titre "voix polyphoniques des êtres de papier: identité(s) personnelle ou narrative(s) de l'auteur? Madame BOVARY de Flaubert en question(s)." le sens qui lui convient, c'est le troisième et la synonymie ne porte que sur lui. Pour cela, il faut préciser le contexte du mot pour trouver le synonyme qui lui convient.

Bibliographie:

1. Algirdas Julien Greimas, Sémantique Structurale, Presse universitaire de France, 1986.
2. Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie (2ème édition), Armand Colin, 2005.
3. Pierre le GOFFIC, Grammaire de la phrase française, Hachette, 1993.
4. CAMPRUBI, Josep Besa(2002) Nouveaux actes sémiotiques, les fonctions des titres, Pulim : université de Limoges.
5. HAZARD, Adams(1987) « les titres et les intertitres », Journal de l'Esthétique et de la critique d'Arts.
6. HEOK, Léo(1981) La marque du titre, La Haye : Mouton
7. LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise(2005) Introduction à la lexicologie, Paris : Armand Colin
8. MAURICE HELIN, Les livres et leurs titres, "marches romanes", n 34,1956,cité par SERGE FELIX BOKOBZA, Contribution à la titrologie romanesque: variation sur le titre " Le rouge et le noir",in Google livres.
9. POLGUERE, Alain(2003) Lexicologie et sémantique lexicale, Canada : Québec
10. Christian Baylon, Xavier Mignot, Initiation à la sémantique du langage, Armand Colin, 2010.
11. GOLDENSTEIN. Lire les titres. Entrées en littérature. Paris : Hachette, 1990.
12. GRIVEL, Charles. Production de l'intérêt romanesque « puissance du titre ». La Haye : Mouton, 1973.
13. HOEK, L.Leo. Pour une sémiotique du titre. Document de travail. Urbine, n°21-2, février1973, série D.

¹Christian BAYLON, Xavier MIGNOT, Op-cit, P. 107.